

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/12/2024 - 10707 - 2008 B 00554 - 504 327 263 - A.E.S

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

AES

42 Rue GAL LECLERC

54670 CUSTINES

Tél. 03 83 49 33 01

Fax. 03 83 24 37 44

APE : 4711D -

Siret : 50432726300027

|| Pour votre certifiée comptable ||



**forvis
mazars**

FORVIS MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
95 Allée DES PRES DE CHAMPELLE

54230 CHAVIGNY

Tél :

Fax :

Courriel :

Web :

Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	17

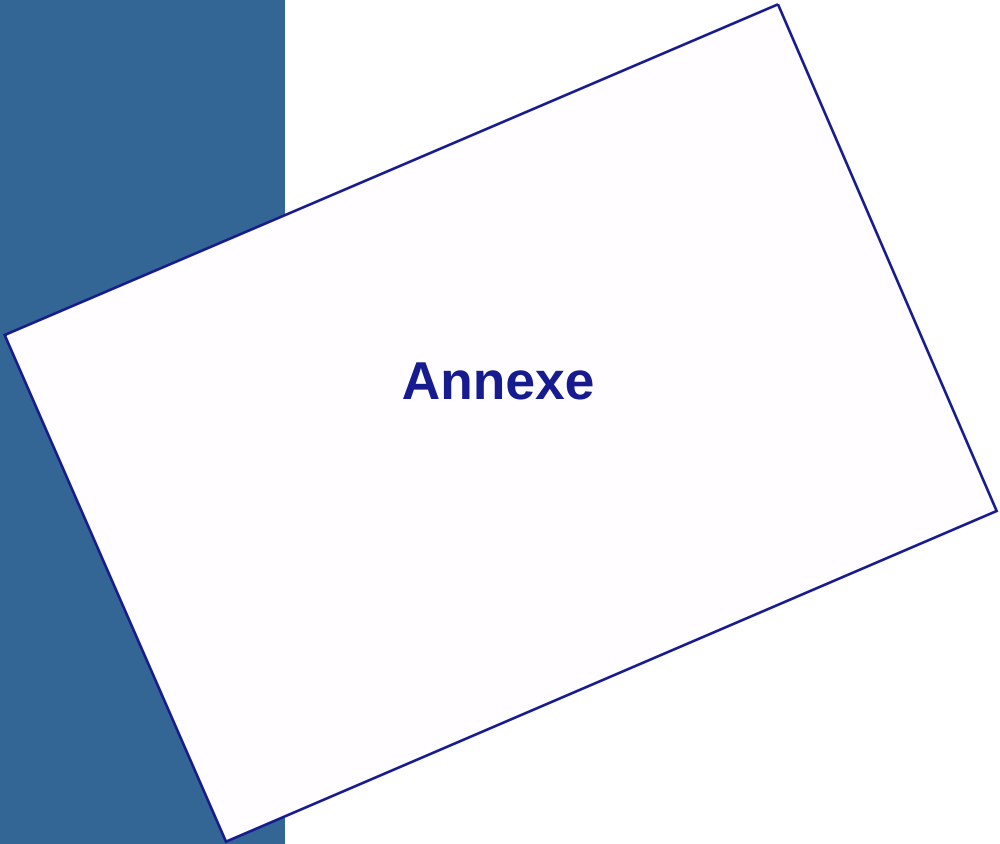
Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2024	Net 31/05/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	280 000		280 000	280 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 000	25 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	273 711	261 330	12 381	9 243
Autres immobilisations corporelles	221 056	205 845	15 210	21 867
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	799 766	492 175	307 591	311 110
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	213 518		213 518	218 738
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 792		6 792	19 370
Autres créances	13 291		13 291	16 533
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	174 653		174 653	209 201
Disponibilités	67 267		67 267	68 620
Charges constatées d'avance (3)	4 959		4 959	7 034
TOTAL ACTIF CIRCULANT	480 481		480 481	539 496
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 280 247	492 175	788 072	850 605
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	315 900	315 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 595	14 595
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 590	31 590
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	83 248	203 878
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-49 834	-120 630
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	395 499	445 333
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 239	275 304
Dettes fiscales et sociales	110 820	126 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 560	3 132
Autres dettes	18 953	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	392 573	405 272
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	788 072	850 605
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	392 573	405 272
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2024, dont le total est de 788 072 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 49 834 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/05/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	280 000			280 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	280 000			280 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 000			25 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	266 287	7 424		273 711
- Installations générales, agencements aménagements divers	220 906			220 906
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150			150
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	512 343	7 424		519 766
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	792 343	7 424		799 766

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2024
Éléments achetés	280 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	280 000

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 000			25 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	257 044	4 286		261 330
- Installations générales, agencements aménagements divers	199 039	6 656		205 695
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150			150
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	481 233	10 942		492 175
ACTIF IMMOBILISE	481 233	10 942		492 175

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 042 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	25 042	25 042	
Créances Clients et Comptes rattachés	6 792	6 792	
Autres	13 291	13 291	
Charges constatées d'avance	4 959	4 959	
Total	25 042	25 042	

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	500
Total	500

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 315 900,00 Euros décomposé en 810 titres d'une valeur nominale de 390,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	810	390,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	810	390,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 392 573 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 239	261 239		
Dettes fiscales et sociales	110 820	110 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 560	1 560		
Autres dettes (**)	18 953	18 953		
Produits constatés d'avance				
Total	392 573	392 573		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	14 188
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	24 621
PROV 13 MOIS	7 406
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	5 954
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	1 791
ETAT-CHARGES A PAYER	8
CFE	3 548
CVAE	1 363
TAXE D APPRENTISSAGE	119
TAXE TASCOM	13 272
Total	72 269

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 964		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	995		
Total	4 959		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	708 960		708 960
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	3 679 218		3 679 218
Produits des activités annexes	849		849
TOTAL	4 389 027		4 389 027

A.E.S
Société à responsabilité limitée au capital de 315 900 euros
Siège social : 42 rue du Général Leclerc
54670 CUSTINES
504 327 263 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 NOVEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mai 2024 s'élevant à -49 833,79 euros au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 33 414,32 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 novembre 2024

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
La Gérance

